

FORMULAIRE DE RESERVATION EXPOSITION DE VOITURES ANCIENNES avant 1975

Adresse de l'événement : Avenue François Mitterrand – Côté Cinéma MK2 75013 PARIS
Ouverture au Public : **Samedi 05 Juin de 10h à 20h et Dimanche 06 juin 2021 de 10h à 19h**

Nom / Prénom :

Adresse :

Téléphone portable : Email :

Marque de la Voiture à exposer :

Modèle : Année :

Carrosserie : Numéro d'immatriculation :

Je participe à (merci de cochez) :

Exposition []

Road Show []

Concours d'Elégance []

Je participe le(s) :

Samedi 05 juin 2021 []

Dimanche 06 juin 2021 []

Samedi et Dimanche []

(Vous pourrez concourir le samedi ou dimanche au choix)

RESERVEZ VITE CAR LES PLACES SONT LIMITEES

JOINDRE

- Le formulaire de Réservation complété
- Le chèque de caution de 20€ à l'ORDRE de : **FIBRES DE PARIS** (il vous sera restitué sur place)
- La photocopie de votre carte d'identité
- Une enveloppe timbrée à votre nom et adresse pour l'envoi de votre reçu.

Veuillez adresser votre courrier à :

FIBRES DE PARIS – 117 rue du Dessous des Berges, 75013 PARIS

Contact : 01 56 61 95 95 ou laurent.monzon@fibresdeparis.com

« J'ai pris connaissance du règlement et j'accepte toutes les modalités ».

Date :

« Lu et approuvé »

SIGNATURE

PARTIE CI-DESSOUS RESERVEE A L'ORGANISATEUR – NE PAS REMPLIR

Reçu de réservation de votre emplacement

EXPOSITION DE VOITURES ANCIENNES avant 1975

FIBRES DE PARIS – 117 rue du Dessous des Berges, 75013 Paris– Tél : 01 56 61 95 95

Nom / Prénom :

Date de l'événement :

Emplacement réservé : Date :

Reçu la caution de (en €) Chèque

Date :

REGLEMENT GENERAL

1 – ORGANISATION

Association FIBRES DE PARIS – 117 rue du Dessous des Berges, 75013 PARIS

Contact : contact@fibresdeparis.com ou 01 56 61 95 95

2- DATE ET LIEU

EXPOSITION DE VOITURES ANCIENNES avant 1975

Adresse de l'événement : Avenue François Mitterrand – Côté Cinéma MK2 - 75013 PARIS

Ouverture au Public : **Samedi 05 Juin de 10h à 20h et Dimanche 06 juin 2021 de 10h à 19h**

3- VEHICULES AUTORISES

Les véhicules de collection immatriculés pour la première fois avant 1975.

L'organisation se réserve le droit de refuser l'inscription d'un véhicule sans avoir besoin d'apporter de justification de cette décision et sans qu'il puisse être réclamé à l'organisateur un quelconque dédommagement. L'organisation s'engage à notifier son refus d'inscription dans un délai de 30 jours après réception des documents d'inscription.

4- VERIFICATIONS

Les organisateurs vérifieront la conformité du véhicule avec les règles du code de la route et avec la fiche d'engagement reçue. Les concurrents doivent être à même de présenter les papiers du véhicule ainsi que le permis de conduire.

Les participants retenus s'engagent :

- à avoir des véhicules en bon état et assurés.
- à veiller à la sécurité des visiteurs et spectateurs.
- à respecter le code de la route.
- à respecter les indications des organisateurs.

5- PARTICIPANTS

Les participants devront se conformer aux prescriptions des arrêtés municipaux et préfectoraux ainsi qu'aux articles du présent règlement.

L'organisation se réserve le droit de refuser tout véhicule non conforme avec le présent règlement ou avec les règles de sécurité sans qu'il puisse être réclamé à l'organisateur un quelconque dédommagement.

Les participants s'engagent à rester jusqu'à la fin du concours.

Les participants autorisent les organisateurs à diffuser, en tout ou en partie, sans limites de territoire ou de durée, les images ou enregistrements réalisés dans le cadre de la manifestation. Cette autorisation comprend notamment le droit de reproduire et de communiquer, par diffusion dans la presse et par télécommunication interactive sur nos sites Internet et réseaux sociaux.

6 – RECLAMATIONS

Du fait de son engagement, chaque participant accepte de se conformer au présent règlement et aux décisions des organisateurs. Toute réclamation sera soumise à l'organisation dont la décision sera irrévocable.

7- PROGRAMME

09h - 10h	Accueil des véhicules et mise en place
11h - 12h	Road Show
12h - 13h	Exposition des véhicules
13h - 14h	Break
14h - 17h	Exposition des véhicules
17h - 18h	Défilé et présentation des véhicules
18h - 18h30	Remise des Prix

8 - LE JURY

Le jury sera composé 3 à 7 personnes si possible à parité homme/femme.
Le public sera informé du déroulement du concours et des modalités de notation.

L'amitié et la passion désintéressée devant toujours prévaloir, aucune réclamation ne sera recevable quant au classement, au palmarès ou à la sélection des voitures.

9 - L'ELEGANT(E)

L'élégance étant intemporelle, il n'est pas obligatoire de se présenter en costume dit d'époque. L'élégance doit être naturelle tout en étant sobre. Elle est davantage adaptée à une personne qu'à une époque en particulier.

-Les costumes d'époque seront appréciés.

10 - LA VOITURE ET LA NOTATION

Les voitures présentées au concours avec un maximum de 20, afin que la durée de la présentation reste raisonnable.

Les voitures seront notées sur 100 points :

- 25 points pour la rareté du modèle, son intérêt historique ;
- 25 points pour la qualité de sa restauration ou son état de conservation ;
- 25 points pour l'élégance de la voiture et du couple ;
- 25 points pour la présentation.

Les gagnants seront primés.

La voiture ayant obtenu le plus de points recevra le Prix d'Excellence. Aucune voiture ne pourra recevoir plusieurs prix.

Les organisateurs ou membres du Bureau de l'association organisatrice peuvent présenter leurs voitures, mais seront déclarés hors concours et ne peuvent être primés.
Rappel : Pour qu'elle soit éligible, une voiture devra avoir au moins 45 ans d'âge.

Le participant engagé et ne se présentant pas au rassemblement ne pourra être remboursé de son engagement, la somme reste acquise à l'organisation pour couvrir les frais déjà engagés. Une fiche d'inscription est annexée au présent règlement, valant attestation d'acceptation de tous les termes du présent règlement.

Pour une voiture à pedigree (qui aurait appartenu à une personnalité), le conducteur est tenu d'apporter les preuves avec des documents d'époque ou ne pas en faire mention.

11 - LA PRESENTATION

S'agissant d'un spectacle et d'un spectacle noté qui donnera lieu à un/des classements, il est important de respecter quelques règles.

-Le chauffeur descend de la voiture pour ouvrir la portière à sa passagère en passant par l'arrière du véhicule, puis l'accompagne pour saluer le public et les jurés.

-La passagère ne s'assoit jamais sur une aile, ni sur le cache capote...

-L'élégance de la présentation se juge aussi sur la descente de la voiture.

12 - LES PRIX:

Un prix sera remis aux gagnants.

13 - ASSURANCES

Le participant reste seul responsable des dégâts matériels pouvant arriver à son véhicule, ceux-ci n'étant en aucun cas de la responsabilité de l'organisation. C'est au participant de vérifier auprès de son assureur qu'il est bien couvert pour ce type de manifestation.

L'association **FIBRES DE PARIS** a souscrit une assurance Responsabilité civile défense et recours.

En aucun cas, cette assurance ne couvrira les concurrents et ou les passagers, chacun devra prendre les dispositions nécessaires pour être assuré en cas de sinistre.

14 – APPLICATION DU REGLEMENT

Du fait de son engagement, chaque participant est considéré comme adhérent au présent règlement et accepte de se conformer aux décisions des organisateurs. Tout cas non prévu par le présent règlement sera évalué par l'organisation et appliqué obligatoirement.

Les organisateurs se réservent le droit d'apporter toute modification au présent règlement, au programme de la manifestation ainsi que d'annuler en partie ou en totalité si les circonstances, en particulier climatiques, l'exigent.

Tout comportement inadapté ou dangereux sera sanctionné par l'exclusion du rassemblement.

15 - CONCOURS D'ELEGANCE, ROAD SHOW, EXPOSITION

Le concours d'élégance est ouvert aux inscrits au rassemblement, ayant retourné le dossier d'inscription au concours d'élégance, sous réserve de la décision de l'organisation, en fonction des véhicules présentés ainsi que sur les éléments accessoires (véhicule de collection, costumes, objets, ambiance...). L'inscription entraîne l'acceptation du règlement du dit événement. Le concours d'élégance comporte 3 prix et de multiples lots.

16- ENGAGEMENT

Les demandes d'inscription accompagnées du montant des droits sont à adresser à :

FIBRES DE PARIS – 117 rue du Dessous des Berges, 75013 PARIS

Contact : 01 56 61 95 95 ou laurent.monzon@fibresdeparis.com

Le nombre d'engagés au concours est fixé à 15-20 maximum. Les inscriptions se feront dans l'ordre de retour des bulletins d'inscription.

Clôture des inscriptions le 04 mai 2021.